

3) de belles ambiances dans le parc et des limites très dégradées



Les vues et perceptions à l'intérieur et sur les limites du parc



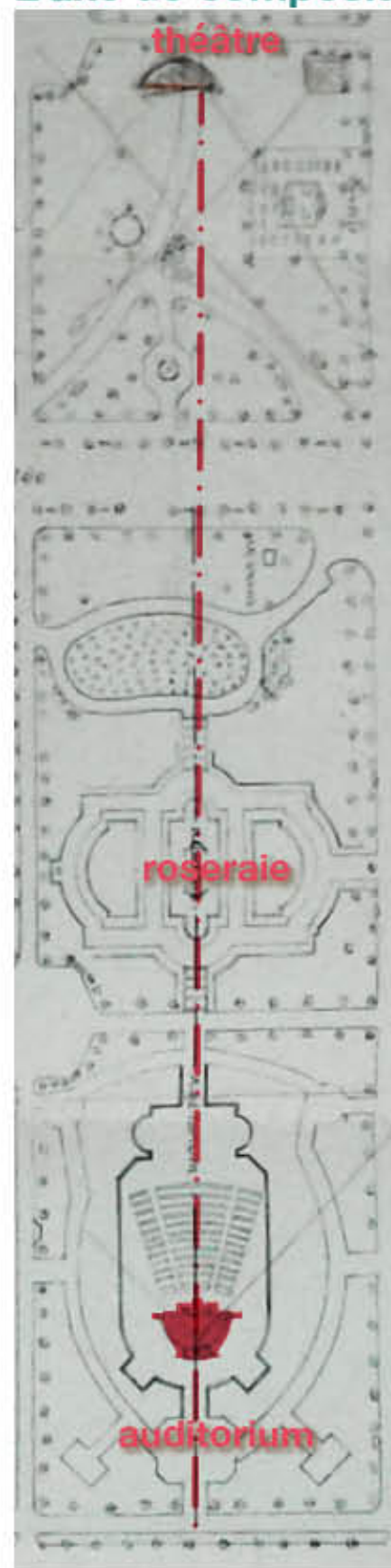
-  Élément repère construit
-  Arbres emblématiques
-  Mise en scène paysagère
-  Espace peu perçu
-  Perspectives dans l'axe de l'allée et axes de composition
-  Vues latérales depuis les allées
-  Perspectives depuis la contre-allée
-  Axe de composition
-  Perspective lointaine
-  Vis-à-vis avec riverains
-  Limite visuelle et physique bâtie
-  Front bâti continu
-  Front bâti discontinu
-  Limite visuelle par le végétal
-  Végétation opaque
-  Clôture

De grandes perspectives à l'intérieur du parc et au-delà

Le maillage des allées permet la création de multiples vues axiales qui s'étirent au-delà du parc vers la vieille ville, notamment depuis la terrasse. Le long de l'allée Chepfer, les vues sont doublées en parallèle par les contre-allées de part et d'autre du tracé principal.

L'axe intérieur de composition entre auditorium, roseaie et théâtre, crée une perspective inédite en dehors du maillage des allées.

L'axe de composition 1937



Plan daté de 1937 - AMN



Des perspectives dans l'axe des allées



Des points de repère en lien à la ville

Des points d'appel vers la ville au-delà du parc



Le clocher de l'église Saint-Epvre en point de mire

Les éléments repères



le kiosque



la brasserie



l'auditorium



l'observatoire de l'espace animalier

Certains éléments bâtis sont des lieux de rendez-vous bien identifiés par le public même si peu perçus visuellement de loin (kiosque, brasserie, auditorium) et constituent des repères pour les usagers dans la structure répétitive du parc.

Le parc est un lieu de rencontre facilement accessible depuis le centre ville, d'autant plus qu'il peut être traversé de manière directe et sans détour. Cette articulation avec le tissu urbain est fondatrice de la Pépinière, qui assure une fonction d'espace de transition entre quartiers (vieille ville, bords de canal et au-delà).

Une perception du parc depuis la ville

Certaines allées sont perceptibles de loin grâce au volume des arbres (exemple : Platanes le long du stade, Tilleuls de la Terrasse depuis la vieille ville etc.), elles créent un point d'appel y compris hors du parc.



Vue des Tilleuls de la Terrasse depuis l'Hémicycle De Gaulle



Vue des platanes près du stade depuis la VEBE

Jeux de lumière et contrastes dans les courbes du jardin anglais

Le Jardin anglais est le domaine de la courbe et du relief, contrastant avec les allées orthogonales et rectilignes, et donne lieu à des mises en scène paysagères et des jeux de lumière, avec notamment des effets de porte créant la surprise. La composition intègre la mise en valeur d'arbres singuliers, isolés ou en groupe, créant autant de scène variables au fil des saisons.

C'est également le lieu dédié pour le fleurissement et la mosaïciculture, indissociable depuis son origine, même si la forme a quelque peu évolué au cours du temps du fait des goûts et des pratiques différentes.

C'est également le lieu du parc où la présence d'arbuste ou d'arbres branchus depuis le sol occulte la vue lointaine. Des trouées dans la densité végétale crée alors une entrée de lumière singulière.



mise en scène des arbres



le domaine de la courbe et de la promenade



fleurissement



l'Horloge en mosaïciculture



trouée ponctuelle



effet de porte depuis l'allée Tonnelier



ombre et lumière

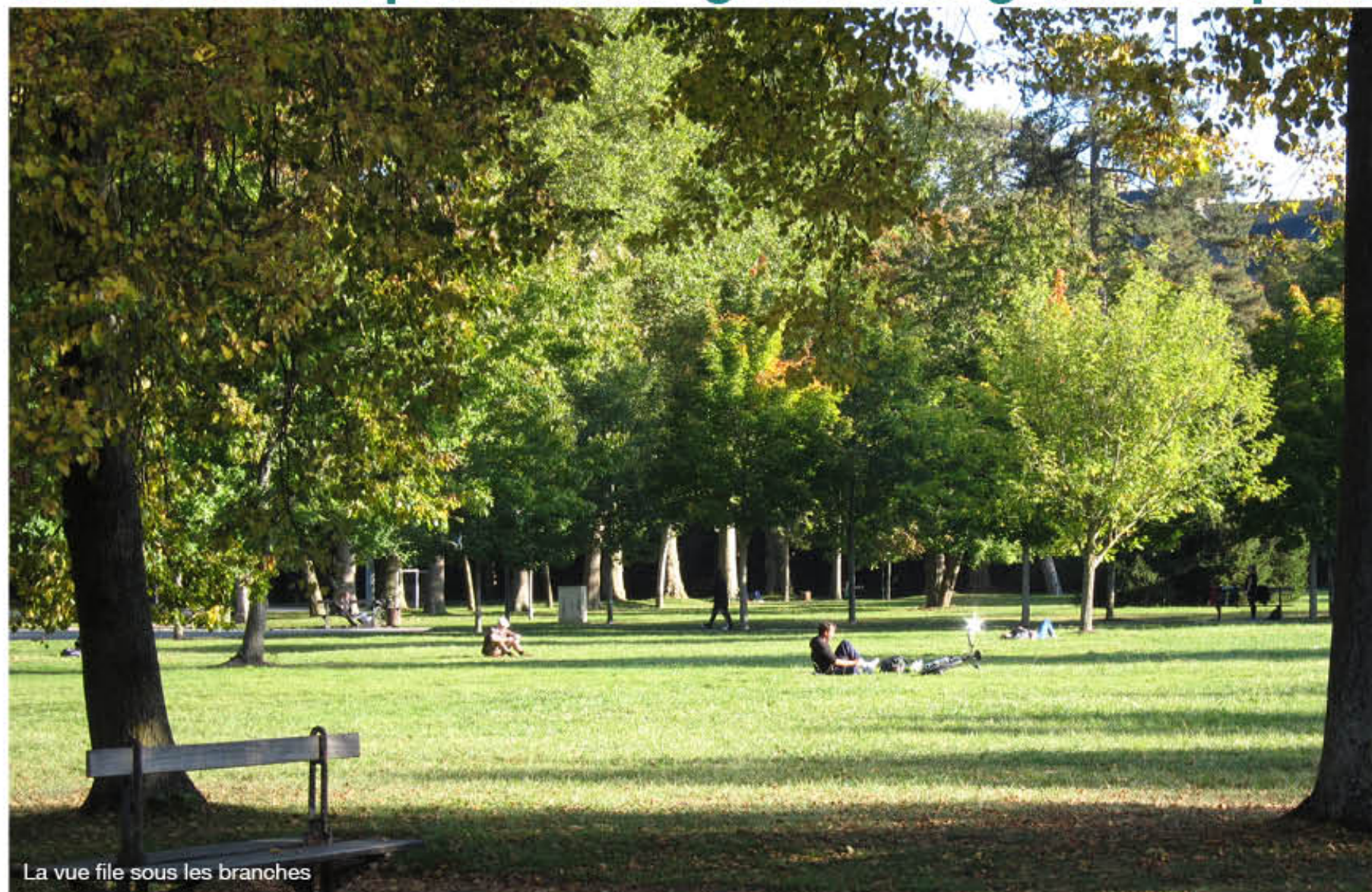


scène d'automne



contrastes de lumière

Des effets de profondeur grâce aux grands espaces ouverts et lumineux des carrés



La vue file sous les branches

Depuis les allées, les perceptions latérales sont multiples, ouvrant vers des lointains en plans successifs, apportant un effet de profondeur et d'espace

A l'intérieur des carrés, la densité des arbres en périphérie contraste avec les grands espaces de lumière centraux, perçus de loin puisque le regard peu filer sous les branches, donnant un sentiment de profondeur au parc.



vues en plans successifs



ouverture à l'intérieur des carrés et profondeur

Des vues latérales parfois limitées et des perspectives fermées

Du fait de haies ou végétation dense depuis le sol, certains espaces sont peu perçus depuis les allées. Ils sont fermés à la vue voire clos, ce qui confère à ces espaces particuliers un sentiment d'intimité et de calme (roseraie, espace animalier, aire de jeu) mais parfois une perception négative d'exclusion et de recoin (arrière de l'auditorium et de la brasserie). Dans tous les cas la qualité des limites et des transitions est primordiale.

Certaines vues latérales sont bloquées par des haies ou des constructions (minigolf, auditorium et brasserie) et les perspectives dans l'axe de certaines allées sont totalement fermées, les vues buttent au-delà du parc contre les murs borgnes de la VEBE et du gymnase.

Le long de la cité administrative et de la caserne Thiry, le mur d'enceinte crée une barrière physique et visuelle renforcée par la présence des ifs, créant un «arrière» dense et sombre.



vue obturée par la caserne Thiry



fin du parc sur le mur de la VEBE



auditorium



cloture derrière l'auditorium

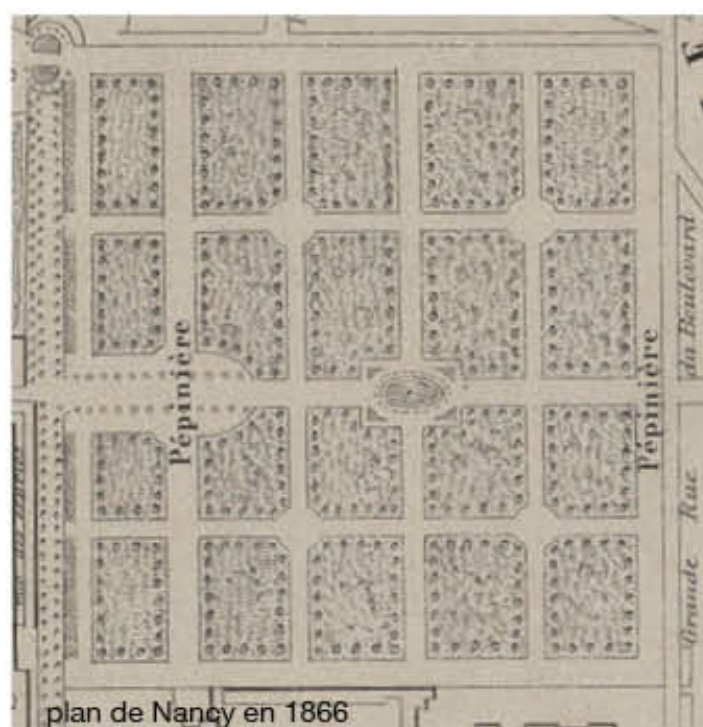
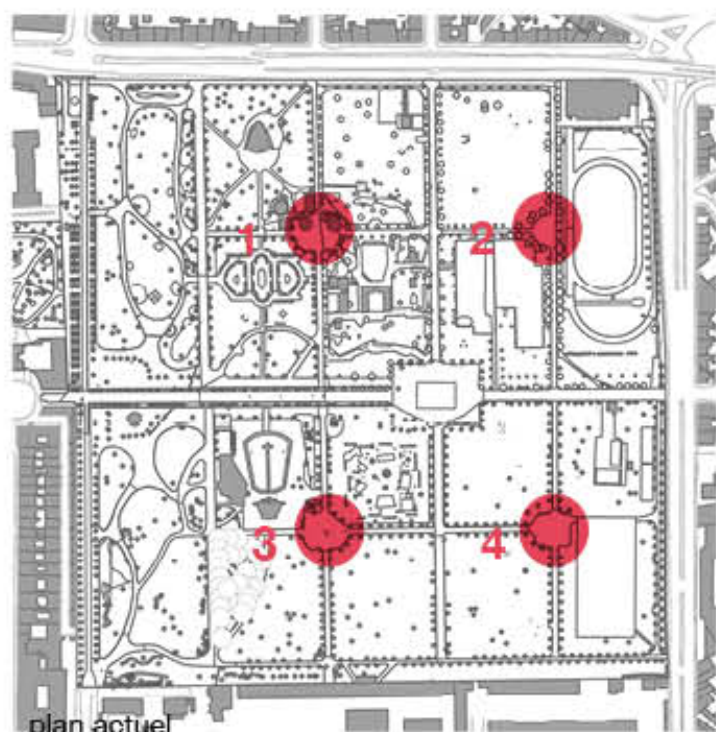


vue latérale occultée



- | | | | |
|--|-----------------------------------|--|--------------------------------|
| | Espace peu perçu | | Front bâti discontinu |
| | Limite visuelle et physique bâtie | | Limite visuelle par le végétal |
| | Front bâti continu | | Végétation opaque |

Les «salles», parfois encombrées, au croisement des allées



Le croisement des allées est maillé de clairières, les «salles», qui font écho aux «bosquets» très à la mode au XVIII^e siècle. Dans le projet d'origine de la pépinière (non-exécuté), les «salles» avaient chacune une forme différente, avant de se stabiliser en cercle.

Ces espaces, qui font partie de la structure originelle du parc, sont perçus de manière particulière et constituent des repères dans la trame des allées, permettant un élargissement des vues.

Ce sont également des lieux de pause et de respiration, mais ils sont aussi parfois encombrés, accueillant toutes sortes d'installations et de stockages temporaires (conteneurs à ordures, déchets verts, bennes à feuilles, etc.) ou permanents (manèges).



La terrasse, un tracé urbain qui structure le parc

Les allées bordées d'arbres composent la structure du parc bien au-delà de ses limites, puisque les allées principales s'inscrivent pleinement dans la trame urbaine.

L'exemple de la Terrasse, reliant la place Stanislas à la vieille ville, montre bien l'échelle de ce tracé monumental à l'image de son importance urbaine. Empruntée au quotidien pour relier à pied ou à vélo les espaces du centre ville et les faubourgs de la vieille ville, même sans fréquenter le parc à proprement parler, elle répond à un usage de desserte très important dans la trame urbaine.

La terrasse constitue le trait de liaison entre les espaces du patrimoine Unesco (place Stanislas, place Carrière, Musée Lorrain, Palais du Gouvernement et son jardin) et se prolonge jusqu'à la place Stanislas via la place Mandela et le bastion Vaudémont.



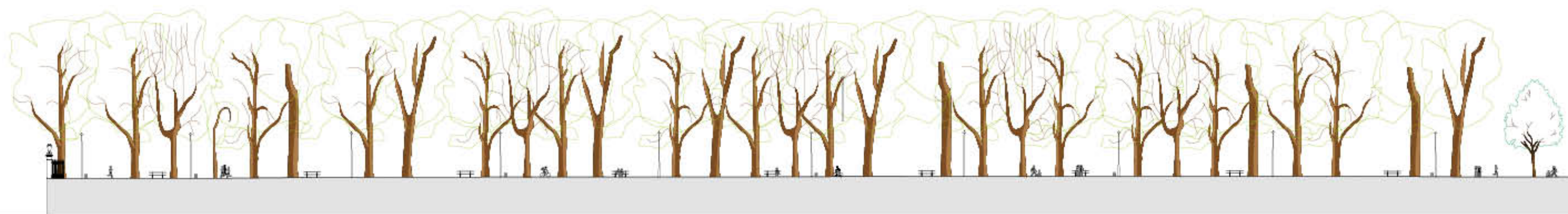
La terrasse vue automnale



L'ambiance majestueuse sous les tilleuls et maronniers



La terrasse vue hivernale



vers place Mandela et pl. Stanislas

La terrasse, un tracé urbain qui structure le parc



La contre-allée et le double alignement de tilleuls renouvelé



L'entrée Granville vers la rue Braconnot



Allée et contre-allées

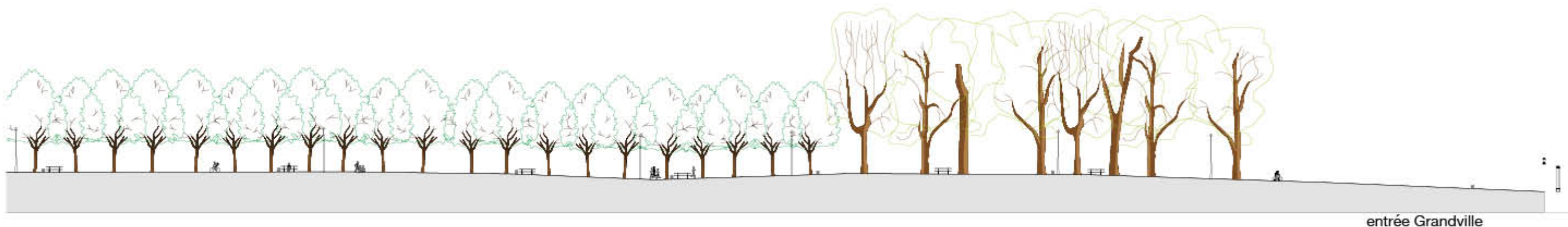


L'entrée et la statue de Granville

Elle est bordée d'une double rangée d'arbres dans sa partie sud, avec des contre-allées latérales.

Les plantations de part et d'autre ont été partiellement renouvelées il y a une dizaine d'années par un double alignement de tilleuls.

Sur sa partie Nord côté Grandville, les marronniers figurent parmi les prochains sur la liste des renouvellement à venir. Une réflexion sur l'entrée Grandville, décomposée au fil du temps, devra être menée en parallèle pour requalifier cette entrée du parc.

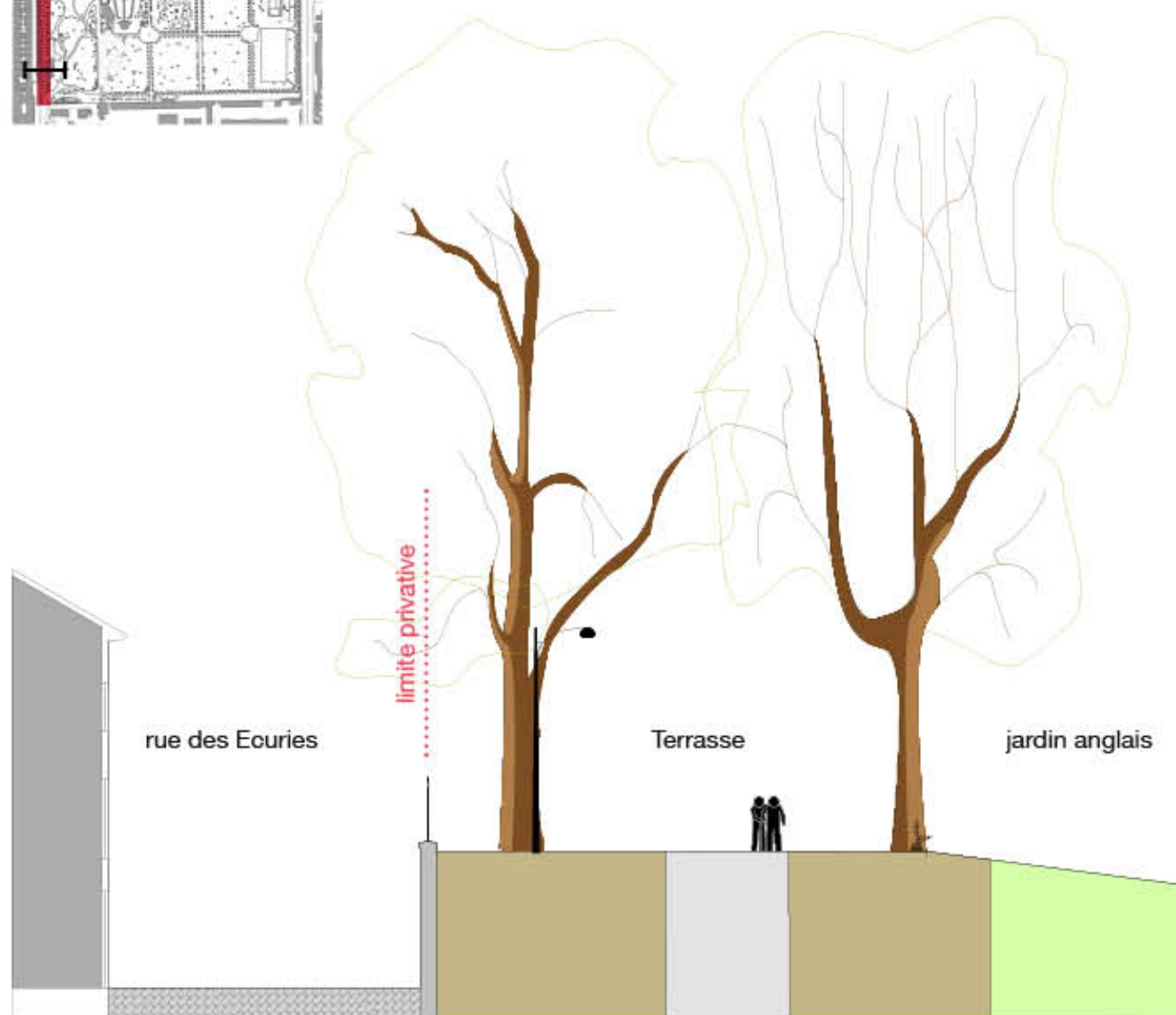


entrée Grandville

Le vis-à-vis avec la rue des Écuries

Installée sur les anciens bastions des fortifications nancéiennes, la Terrasse surplombe la vieille ville d'un côté (dénivelé rue des Écuries très net) et les carrés «bas» du parc via le jardin anglais, qui vient rattraper en pente douce la différence topographique.

Le vis-à-vis le long de la rue des Écuries est le seul lieu où des riverains ont vue et accès direct sur le parc. Les entrées sont confidentielles, des passerelles reliant les logements au parc.



Dotée d'une grille installée sur le mur historique, de portillons et de marche-pieds, cette limite manque d'homogénéité, entre la couleur des grilles qui varie, la présence de brise-vue opaque ou au contraire des terrasses jardinées visibles depuis le parc. Très perçue depuis le parc, cette interface mérite une attention particulière en incluant la sensibilisation des riverains.



Les façades rue des Écuries



Mur et grille végétalisée



Portillon et marche-pied



Portail d'accès à un jardin

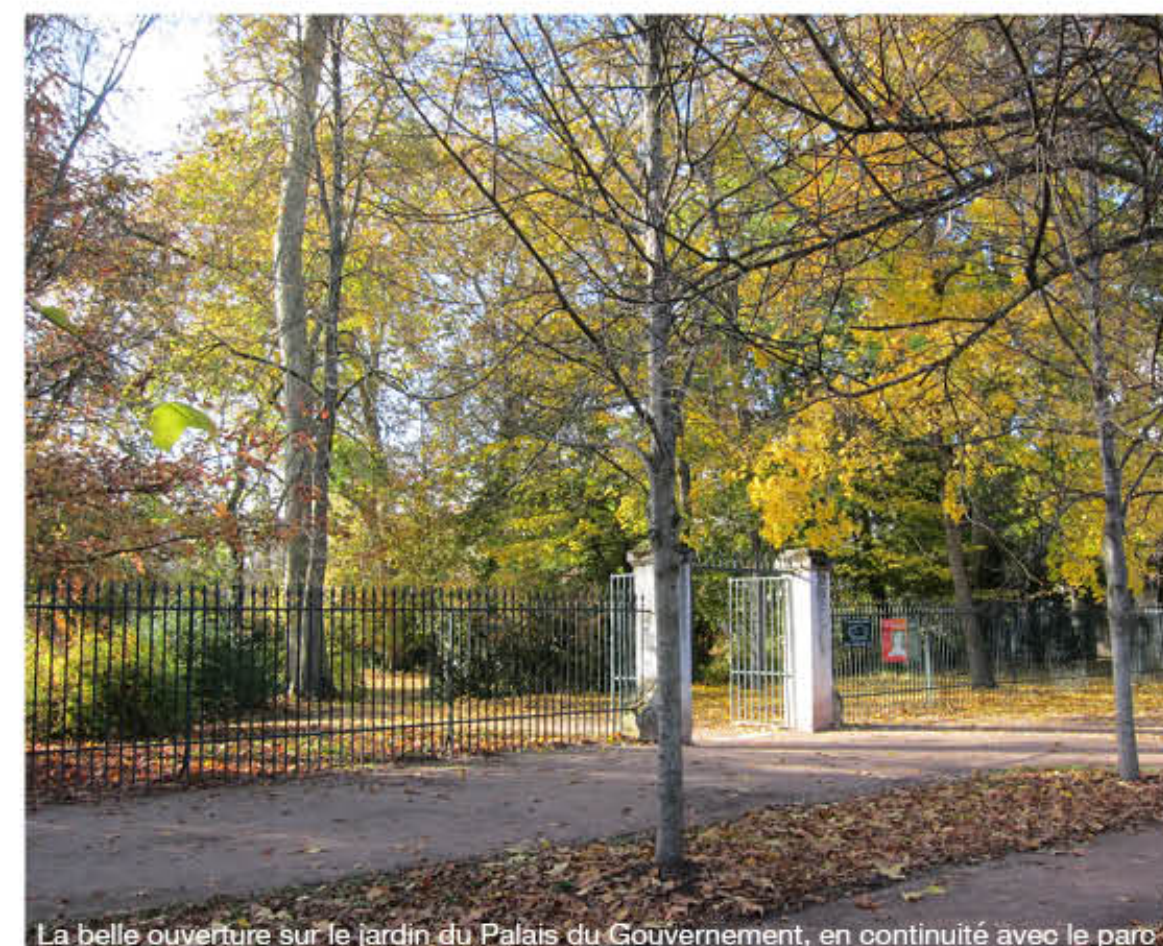
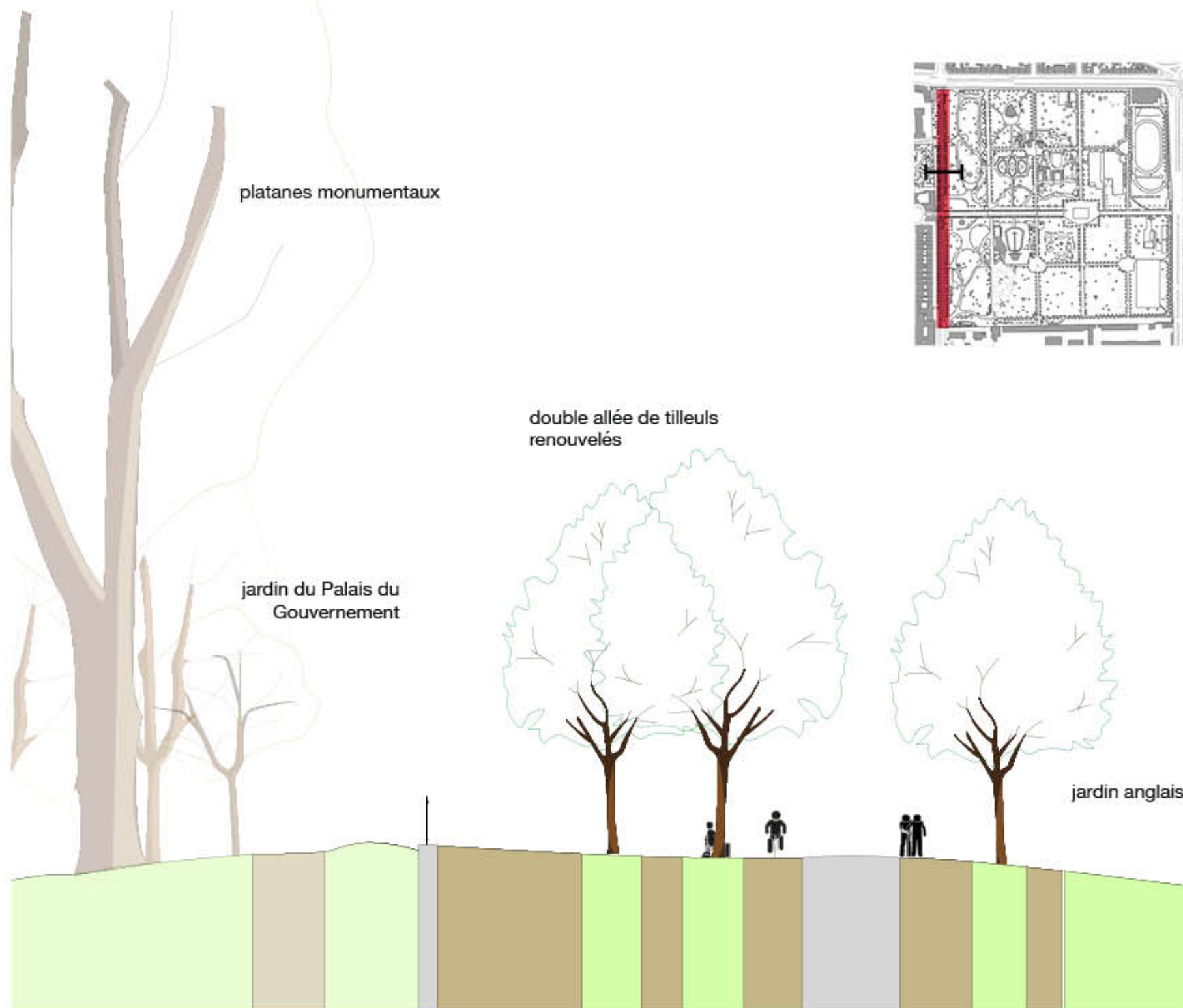
L'ouverture sur le jardin du Palais du Gouvernement

L'ouverture de la Terrasse sur le Jardin du Palais du Gouvernement met en lien deux parcs historiques et permet de relier la Grande Rue et le Musée Lorrain.

Longtemps confisqué aux usagers, l'ouverture au public du jardin du Palais, qui accueille des platanes de plus de 250 ans, protégés, per-

met des vues sur l'arrière du Palais et vers la vieille ville et constitue un apport de lumière important sur cette limite du parc, en grande partie close ou bâtie (rue des Écuries, ancienne gendarmerie etc.).

Cette perméabilité a pour vocation à être renforcée, dans un objectif de mise en valeur de l'ensemble du patrimoine Unesco.



L'allée principale, un prolongement de la Vieille Ville jusqu'au canal

L'allée principale, nommée Georges Chepfer puis Jacques Huriet, relie la place Carrière au boulevard du 26e RI et au-delà, au canal via l'impasse Lecreux.

Axe majeur de déplacement et de vie, l'allée est la plus large et offre une grande perspective au-delà du parc. Lieu d'accueil privilégié de grands événements populaires (NJP, Foire d'automne etc.) et donc de circulation lourde, elle est revêtue en enrobé sur sa bande centrale et de stabilisé sur les côtés.

Le bassin du Jet d'eau historique (actuellement en travaux pour évoluer en fontaine sèche à jets d'eau multiples) était sur son axe, au croisement de l'allée Bernard Feder, offrant une vaste place très importante dans l'image et la vie du parc.



L'impasse Lecreux et le lien au canal



En allant du boulevard vers le Jet d'eau



L'entrée côté boulevard et le cumul des disgrâces



Le local des gardes, provisoire devenu permanent



L'allée principale et ses contre-allées dégradées



La foire d'automne



Les contre-allées érodées et les bandes de pavés Napoléon



La partie centrale est revêtue d'enrobé



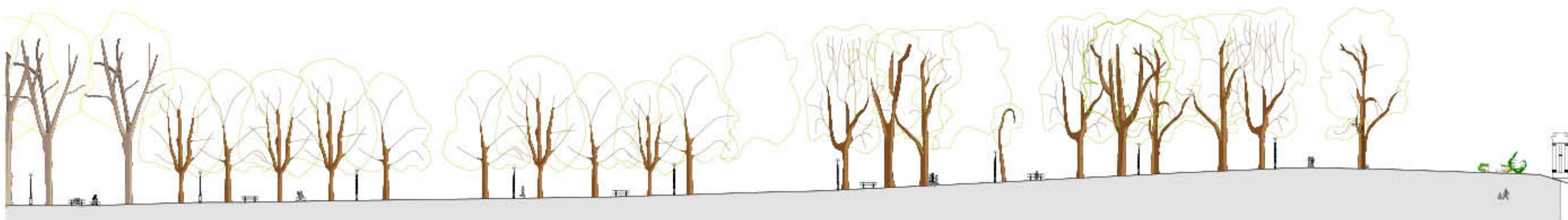
Les contre-allées érodées et les bandes de pavés Napoléon

L'allée a une continuité arborée très forte, en voûte, qui accompagne la perspective monumentale.

Elle est doublée de contre-allées dans sa partie entre le bassin du Jet d'eau et la Terrasse. Ce doublement a permis l'implantation du kiosque hors de la perspective principale à proximité de la Terrasse.

Très fréquentée y compris au quotidien, son sol montre une usure avancée notamment sur ses côtés, où l'enherbement a disparue, avec des sols imperméables et érodés.

La mise en place de «pavés Napoléon» en bandes et caniveaux longitudinaux, accompagne la perspective mais contraignent l'accessibilité transversale par les dénivellations inconfortables qu'ils génèrent.



L'allée Bernard Feder

Recoupant l'allée principale (Jacques Huriot) au croisement du Jet d'eau, c'est un axe qui se prolonge visuellement sur la rue Eugène Vallin, mais cette perspective butte aujourd'hui sur le mur du viaduc Louis Marin. A l'autre extrémité, la perspective est totalement bouchée par le mur d'enceinte de la caserne Thiry.

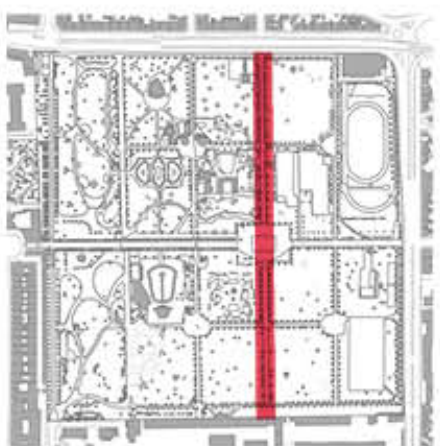
L'allée longe «l'arrière» de l'espace animalier dans sa moitié nord, dont l'ensemble est clôturé. Dans cette partie elle est revêtue d'enrobé (pour le parcours du camion de ramassage des ordures ménagères notamment) et offre des ambiances arborées très singulières du fait des alignements d'ailantes et de noyer noirs qui rompent avec la dominante des allées principales.



vue vers la rue Vallin en hiver



vue vers la rue Vallin

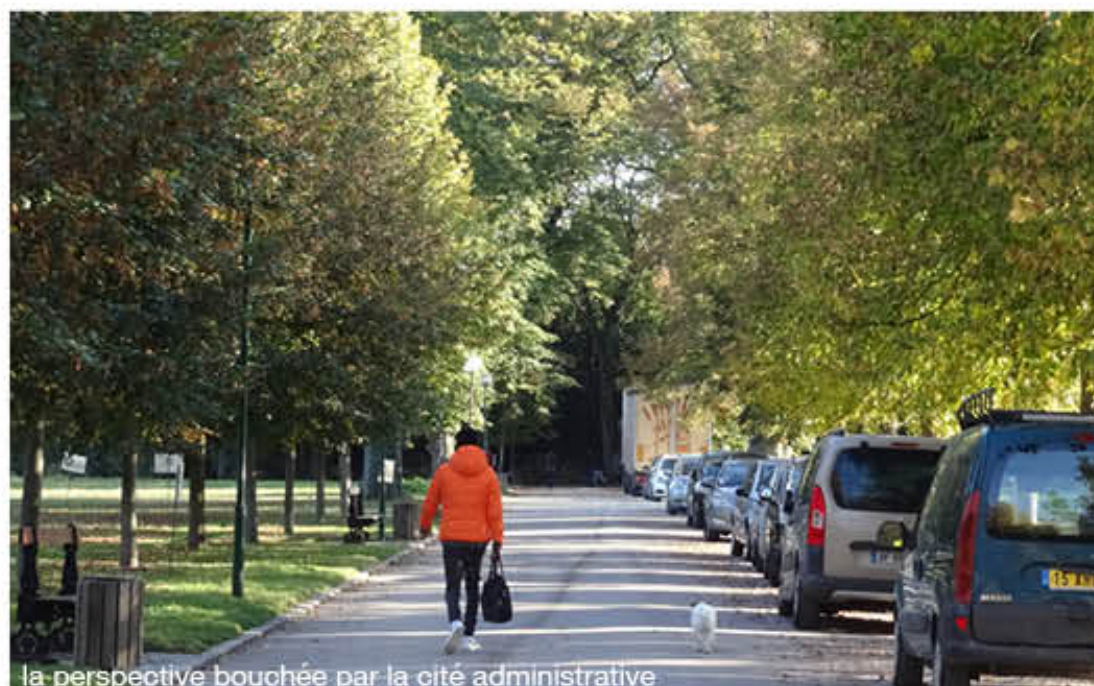


l'espace animalier à droite



l'espace animalier à gauche





la perspective bouchée par la cité administrative



Les jeunes arbres de la section renouvelée



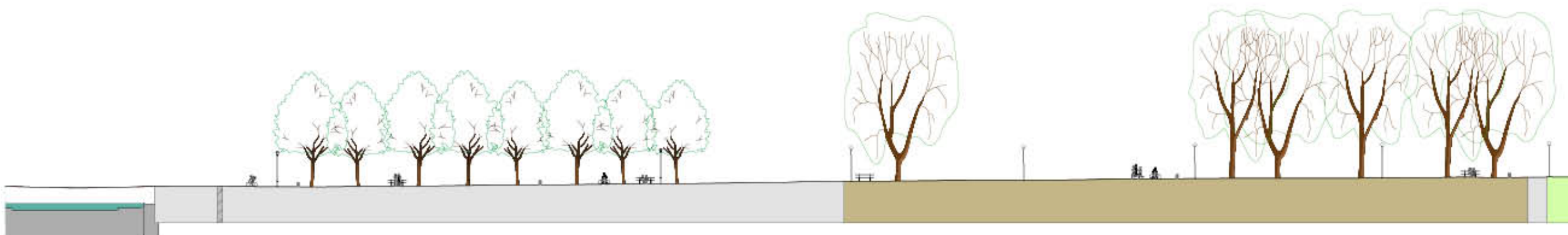
L'alignement discontinu du fait de l'abattage au fil des dépérissements



la désolation hivernale d'une allée au revêtement malmené

Dans sa partie sud, l'allée est en stabilisé et du fait de son utilisation pour la circulation et le stationnement lors d'événementiel (NJP), elle est dégradée, particulièrement en hiver. La perspective butte contre le mur d'enceinte de la cité administrative doublé d'une rangée d'ifs, offrant un fond de scène très sombre.

C'est une des allées où l'alignement de tilleuls comporte beaucoup d'emplacements libres, les abattages se faisant au fur et à mesure du dépérissement des arbres, dans l'attente d'un renouvellement complet de la section comme cela a été fait sur la partie plus près du Jet d'eau. Aujourd'hui l'hétérogénéité est très visible du fait de la taille contrastée entre très jeunes et vieux arbres, le renouvellement permettra de rattraper l'écart et de retrouver une cohérence.



L'allée Léon Tonnelier, le long de la brasserie et de la roseraie

Cette allée longe le jardin anglais et dessert le minigolf, la brasserie et la roseraie. Elle se prolonge dans la trame urbaine par la rue Claudot.

Elle est interrompue en partie sud par la clôture du périmètre de protection du Hêtre pourpre puis butte visuellement sur le mur du bastion de Vaudémont.

Elle présente peu de vues latérales : vue relativement fermée du côté du jardin anglais et de la roseraie du fait des massifs d'arbustes denses, vues également bloquées par la brasserie et les haies du minigolf. Cette occultation est renforcée par des limitations physiques, il n'y a pas de perméabilité vers l'intérieur du carré de la brasserie et de l'auditorium, une seule entrée sur la roseraie.

À proximité de la brasserie l'allée a perdu son gabarit initial, du fait de la suppression de l'alignement initial pour l'implantation du bâtiment. La plantation d'alors de prunus pourpre n'est ni à l'échelle ni à l'emplacement adéquat pour assurer la continuité de lecture de l'allée. Le plan du PSMV prévoit la reconstitution de l'alignement initial en même temps que la reconstruction de la brasserie en recul.



La présence de la brasserie rompt la continuité de l'alignement



Peu de vues latérales, un alignement de jeunes noyers noirs



les vues latérales occultées par les massifs d'arbustes



interruption par le périmètre de protection du Hêtre pourpre

L'allée Emile Badel



La perspective majestueuse des tilleuls



Stationnement lors d'événementiels



Le croisement de l'allée Chepfer

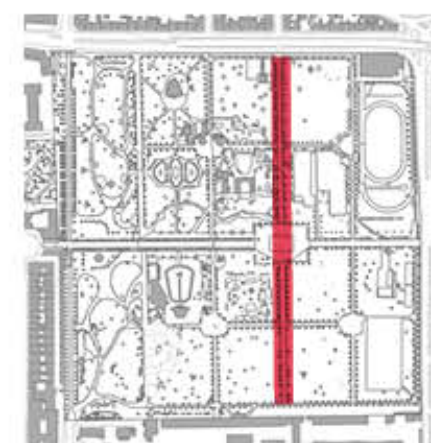


L'entrée de la cité administrative

L'allée Émile Badel montre une remarquable perspective se prolongeant au-delà du parc dans la rue Eugène Vallin. A l'autre extrémité elle s'ouvre de manière confidentielle sur l'entrée de la cité administrative, actuellement fermée au public.

La grande homogénéité de l'alignement de tilleuls monumentaux en cathédrale est remarquable dans la moitié nord.

Le long du carré de l'auditorium, beaucoup d'emplacements vides sont en attente du renouvellement de la portion complète d'alignement. A cet endroit, l'allée est très sollicitée lors des événementiels, avec circulation et stationnement.



L'allée du minigolf au terrain de basket

Cette allée qui descend du jardin anglais aux terrains sportifs, a une configuration assez variable selon les sections.

Longeant sans vues latérales le minigolf et l'auditorium, elle borde l'aire de jeu, avec l'espace où sont installées des tables de pique-nique, et dessert les carrés d'usage libre en pelouse.

Les croisements avec l'allée Émile Badel et l'allée le long des terrains sportifs sont occupés par des «salles» larges, mais souvent occupées pour du stockage et dépôt.

Même si en principe interdite aux vélos, elle est fréquentée du fait de son revêtement revêtu confortables pour les deux-roues, en alternative à l'allée principale quand la fréquentation est trop forte ou lorsque le parcours est dévié lors d'événements.



Un «couloir» aux vues latérales occultées



Un «couloir» aux vues latérales occultées



La présence de vélos est récurrente



Le long d'el'aire de pique-nique

L'allée le long de la cité administrative



un parcours très utilisés par les coureurs



un gabarit d'allée très étroite



bordurette et revêtement dégradés



éclairage vétuste

Singulièrement étroite, cette allée resserrée bordée en majorité de marronniers relativement homogènes, a une ambiance très sombre, du fait qu'elle longe le mur d'enceinte de la caserne Thiry et de la cité administrative. C'est d'ailleurs le lieu d'usages nocturnes indésirables.

Ce côté «fond de parc» est renforcée par la présence d'ifs, très sombre, et l'utilisation de l'espace dessous comme lieu de stockage pour les déchets verts par l'équipe des jardiniers, en lien au bâtiment technique (stockage d'outillage et de carburant) adossé au mur de clôture.

Cette allée est très utilisée, comme tout le parcours «périphérique» du parc, pour la course à pied et marche sportive, générant des contre-allées dans l'herbe, plus confortables que le revêtement en enrobé très dégradé.

La présence de bordurettes béton et d'un éclairage par des luminaires boules, dont une grande partie n'est plus fonctionnel, sur des mâts très abîmés, donne une image très vétuste de ce secteur du parc.



L'allée Kiriat Shmona, du jardin anglais au stade

Cette allée qui descend du jardin anglais au stade longe les manèges et l'espace animalier.

Se succèdent des ormes, des tilleuls et des frênes, en alignements relativement homogènes, se terminant par des platanes. L'alignement d'ormes est interrompu par le kiosque à gaufres qui empiète sur l'emplacement des arbres.

Le croisement de l'allée Émile Badel prend la forme d'une salle occupée par deux manèges, qui sont indiqués comme devant être déplacés dans le PSMV.

L'allée n'est pas homogène en revêtement, entre stabilisé dans la partie ouest, puis revêtement en enrobé ensuite.



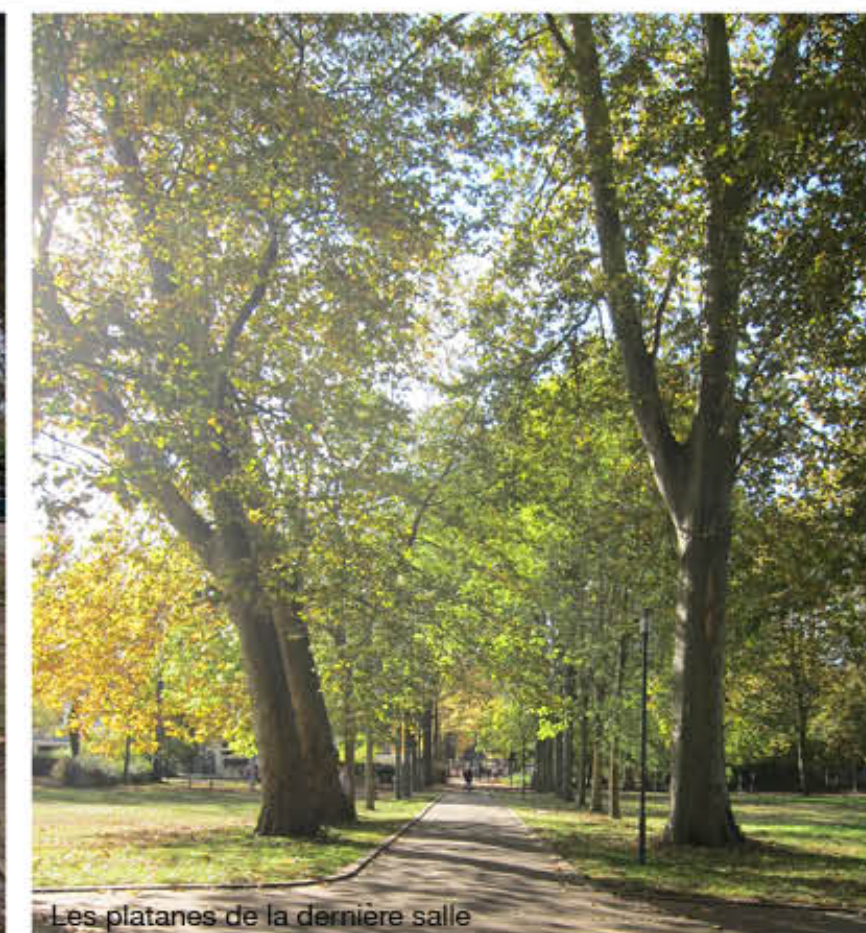
Les ormes vers le jardin anglais



Les frênes après l'espace animalier



L'allée et la salle occupée par le kiosque et les manèges



Les platanes de la dernière salle

L'allée le long de la rue Sigisbert Adam et du viaduc Louis Marin



C'est une demie allée qui subsiste après la construction de viaduc dans les années 1970. En effet le parc a été amputé le long de cette limite pour élargir la voie, faisant disparaître le vis-à-vis de l'allée d'arbre et la clôture (mur) originelle.

Soumise au bruit intense de la circulation, sans transition végétale avec la rue très circulée, délimitée par une clôture en dissonance avec le caractère patrimonial du parc, cette allée est très peu qualitative et fait figure d'arrière.

Elle est pourtant très empruntée, notamment par les sportifs, comme les allées qui permettent de faire le tour du parc. La présence de contre-allées dans l'herbe en parallèle en témoigne. Elle dessert le jardin partagé et l'espace animalier, avec une succession de grillages hétérogènes. Elle butte sur le pignon aveugle du gymnase.

A chaque débouché d'allée perpendiculaire correspond une entrée, ce qui porte au nombre de cinq les entrées possibles depuis la rue Sigisbert Adam. Mise à part celle de la Terrasse, aucune n'a de qualité, les débouchés étant sans ménagement sur la rue et avec une multiplicité de signalétiques hétérogènes.



Des entrées aux mises en scène inégales

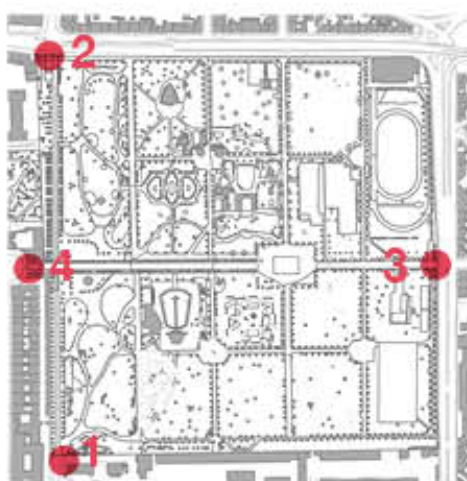
Les entrées participent à la mise en scène du parc dans la ville, voir son prolongement, comme c'est le cas pour la Terrasse qui se prolonge sur la place Mandela, offrant un parcours cohérent depuis la place Stanislas.

L'entrée Grandville, au bout de la Terrasse a été décomposée au fil du temps (cf. § spécifique pages suivantes), n'offrant plus la mise en scène historique du Manège des Pages, aujourd'hui disparu, qui accompagnait le dénivelé entre Terrasse et vieille ville.

L'entrée sur l'hémicycle Charles de Gaulle offre une transition particulière depuis l'allée principale, par une porte axée sur le clocher de Saint-Epvre et en fort dénivelé, mais la vétusté, le mobilier et la signalétique affectent la qualité de cet espace.

Côté canal, l'entrée depuis le boulevard du 26e RI cumule les disgrâces par l'accumulation de signalétiques diverses, dispositifs de contrôle d'accès, et l'absence de traitement particulier de la rue à cet endroit, ne met pas en valeur cette entrée majeure.

- 1 L'entrée sur la place Mandela
- 2 L'entrée Grandville
- 3 L'entrée sur le boulevard du 26e RI
- 4 L'entrée sur l'hémicycle Ch. De Gaulle



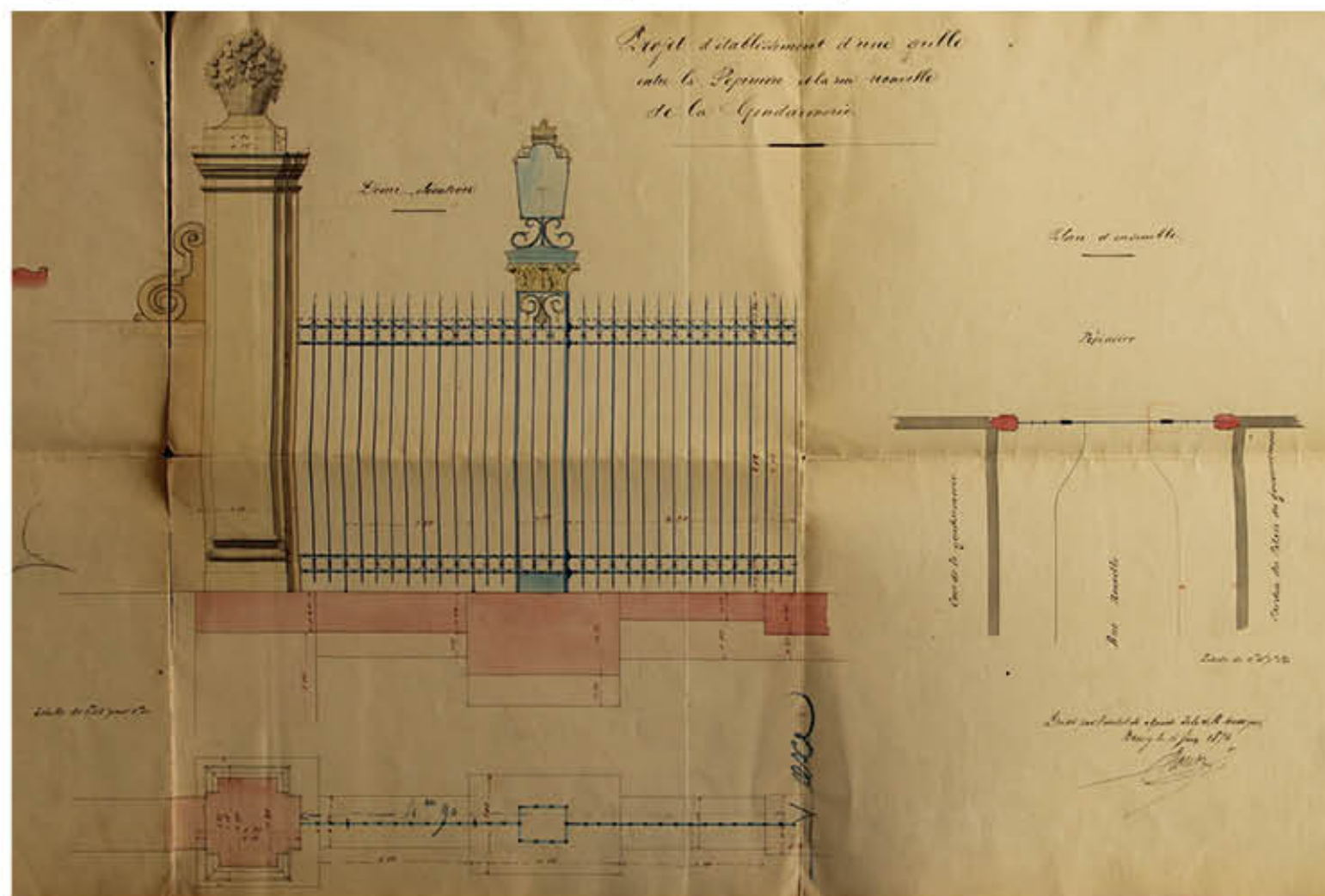
Des accès le long de la terrasse

Au cours des années 1870, deux nouveaux accès à la terrasse sont créés.

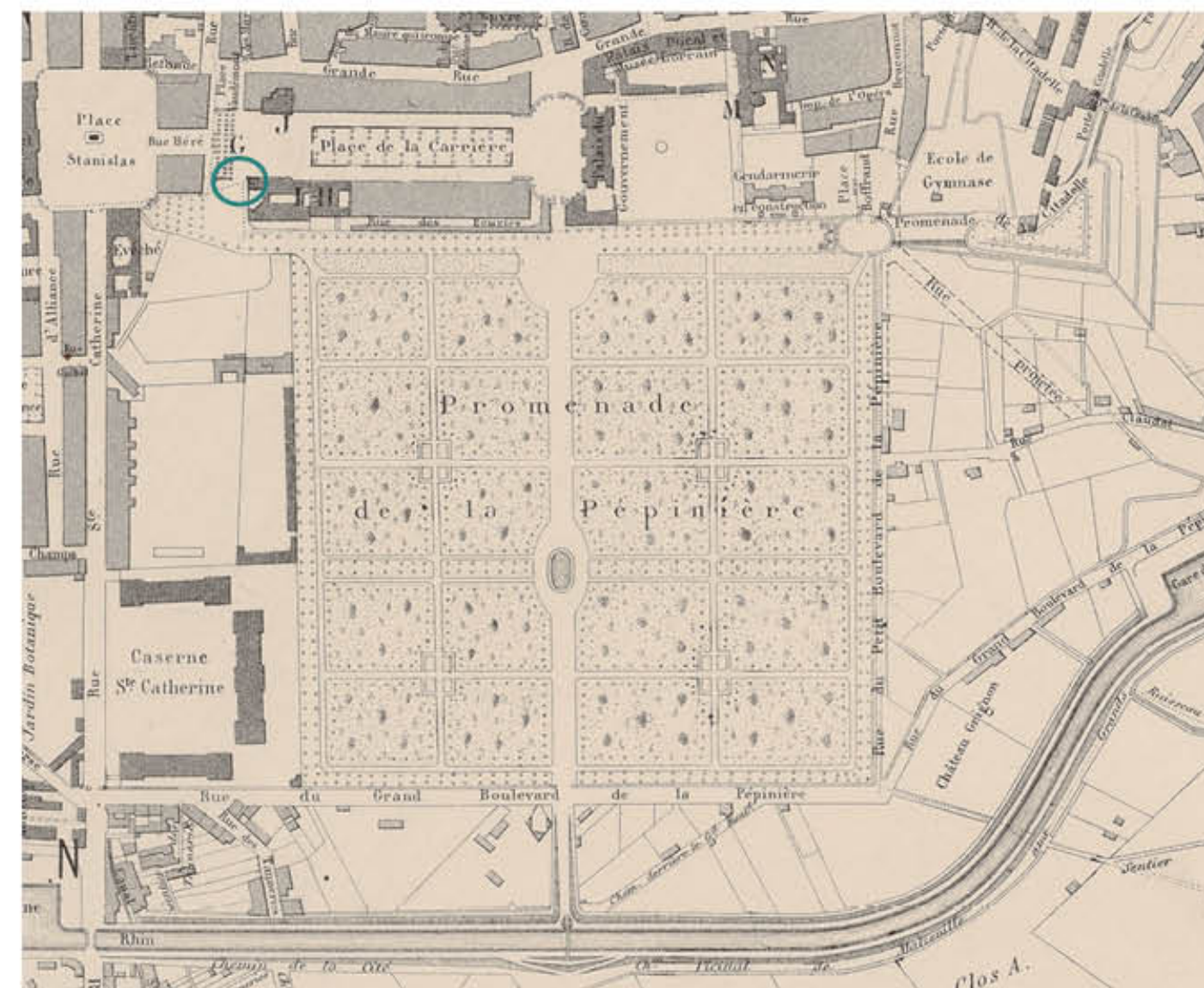
Le premier permet de relier le sud de la place Carrière et la terrasse de la Pépinière suite à la démolition de la prison de la Conciergerie entre l'arc de triomphe et le palais de justice. (cercle bleu sur le plan ci-contre)

Le second se trouve au niveau de la nouvelle gendarmerie dans le prolongement de la rue Jacquot (cercle rouge sur le plan ci-contre).

Le plan ci-dessous montre le dessin de la grille encore en place aujourd'hui.



Dessin des grilles - AMN.



Plan de la Ville de Nancy par H. Micault, 1872 - Source Gallica - Ce plan montre la gendarmerie en construction.

I - Cour d'appel H - Chambre de commerce, Justice de Paix



Plan de la Ville de Nancy Réduit du Plan d'Alignement revu, complété et mis à jour par E. Roussel, Architecte de la Ville, 1879

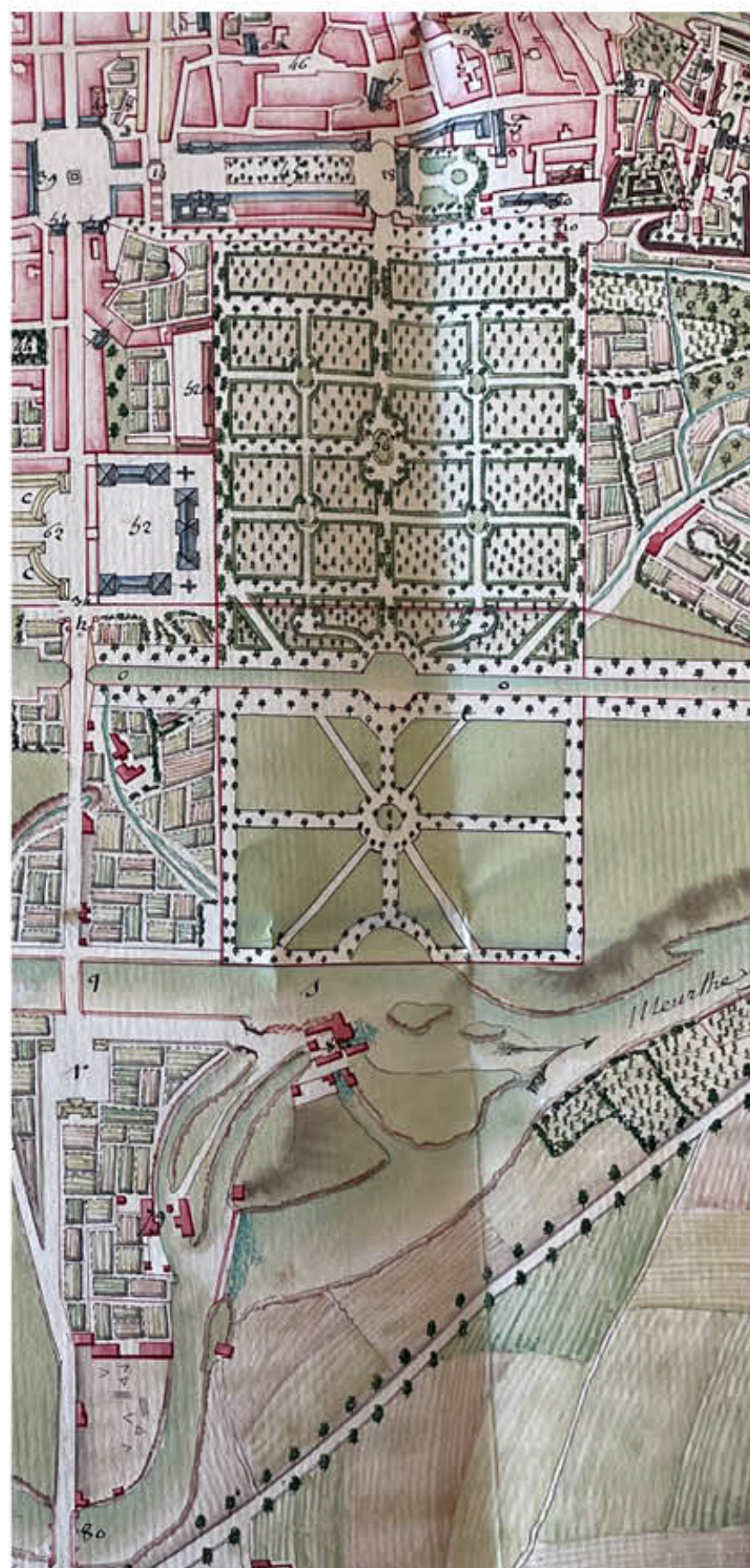
L'ouverture sur le canal

En 1846, l'ouverture ménagée à l'est, dans la continuité de l'allée centrale, invite le promeneur à se diriger le canal de la Marne au Rhin qui vient d'être creusé, est aménagé¹. L'axe qui permet de rejoindre le canal est visible sur le plan de 1845 et l'ouverture au niveau de la pépinière apparaît sur le plan de 1850 et la carte de l'État-major.

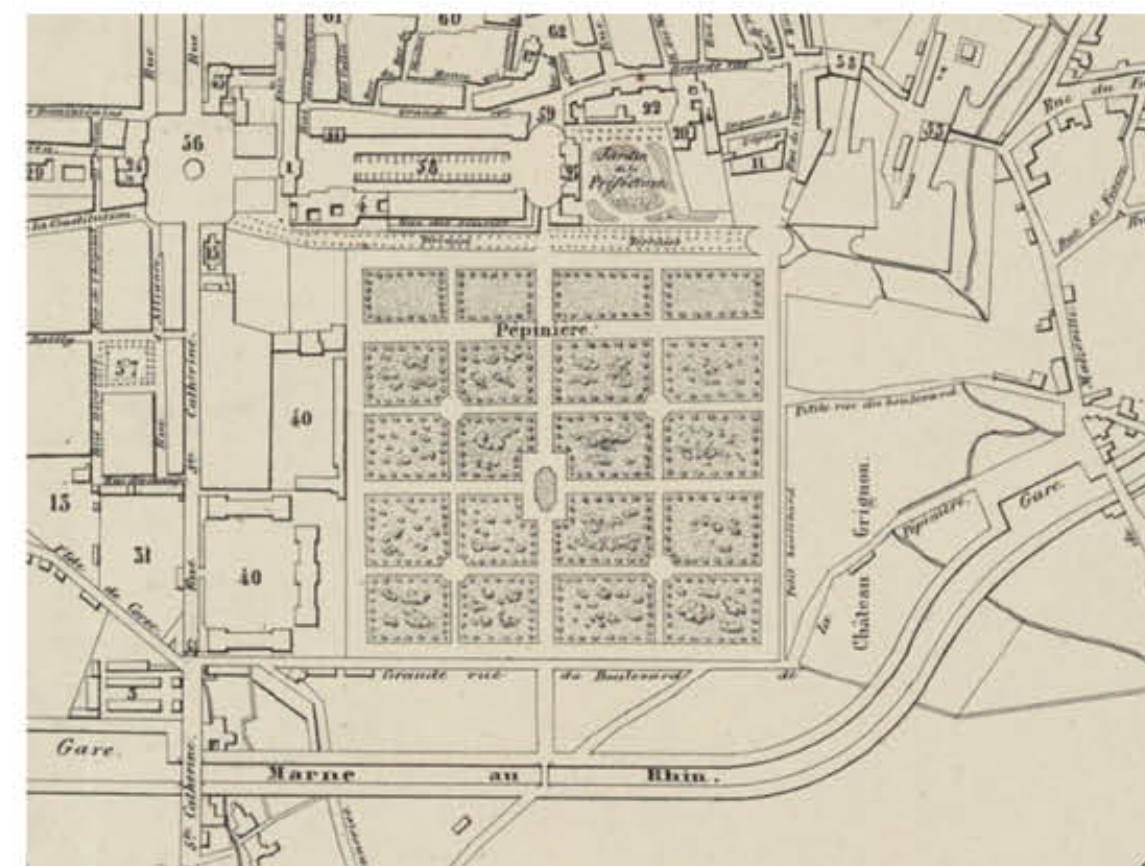
Avec la création de ce passage, le parc de la pépinière s'ouvre davantage vers l'Est et retrouve l'esprit du projet dessiné par Lecreux.



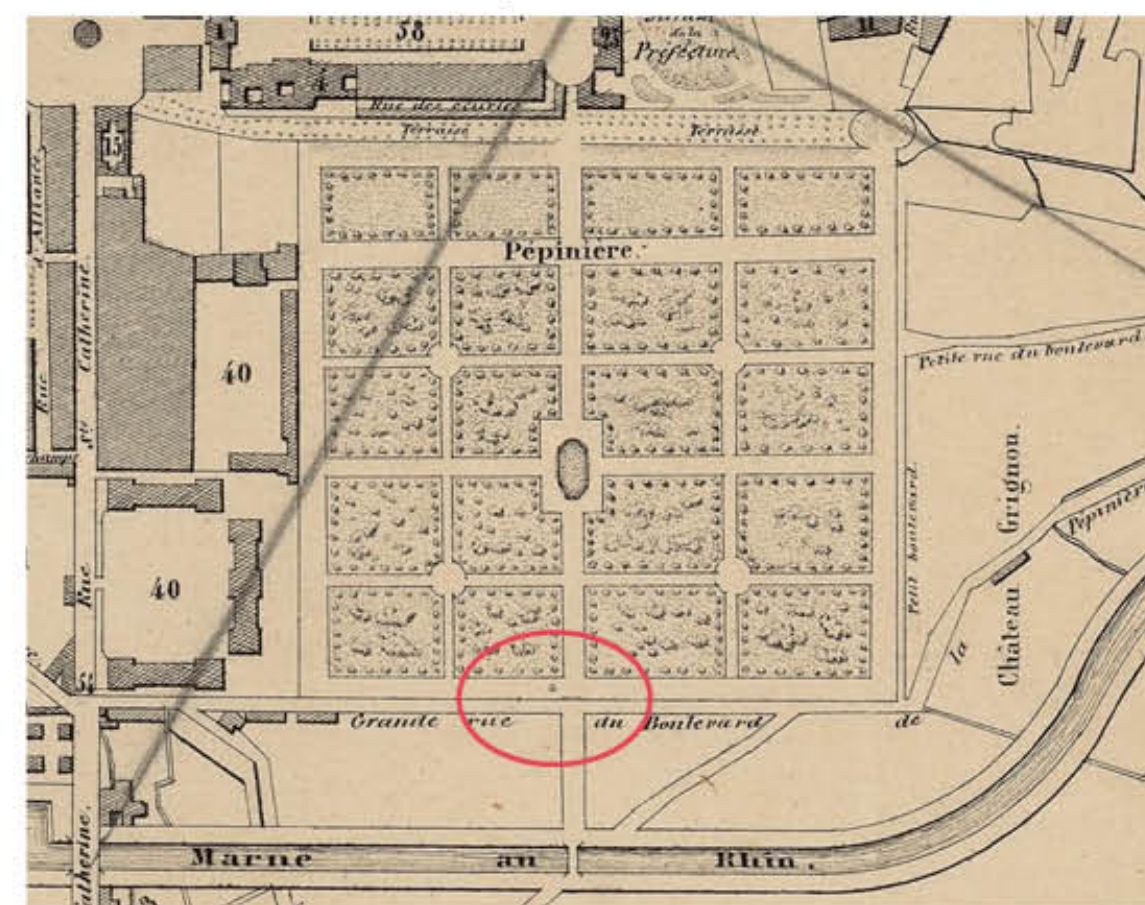
Carte générale du Canal de la Marne au Rhin Éditeur : Gratia imp. (Paris) Date d'édition : 1840



Plan de Nancy et de ses environs, Projet de 1785 - SHD à Vincennes - Art 8 Section 1 Carton 1



Plan du territoire et de la Ville de Nancy, 1845 - Source Gallica



Plan du territoire de la Ville de Nancy, Lith. de L. Christophe, 1850 - Source Gallica

¹ Pfister Christian, La Pépinière de Nancy, ed Nancy, 1903.

La suppression du manège des Pages

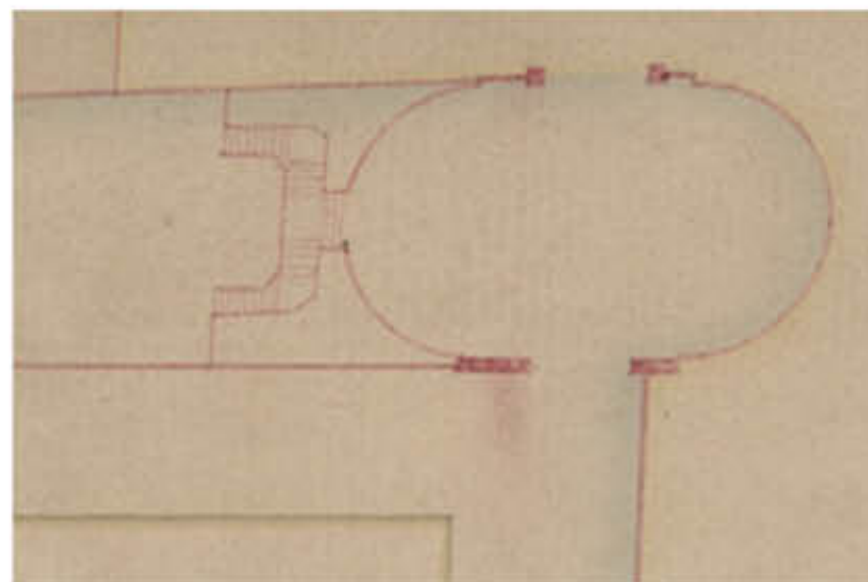
En 1886, la suppression du manège des Pages et l'établissement d'une grille près de la rue Grandville sont votés lors du conseil municipal¹. Cette décision n'est pas prise à l'unanimité, plusieurs membres du conseil s'étant opposés à cette destruction, estimant «qu'en démolissant le Manège des pages et ses escaliers, l'on détruit une œuvre architecturale de valeur» et que l'on «ferait bien mieux de la restaurer». Ils préfèrent la terrasse actuelle avec ses escaliers, à une rampe terminant la perspective. Les partisans de la démolition la justifient en expliquant que les constructions actuelles ne sont «pas dans l'axe de la terrasse» et qu'avec le nouveau plan, la vue sur la rue Grandville sera beaucoup plus belle.

M. Le Maire trouve que l'escalier actuel est invisible et qu'il n'y a pas lieu de le conserver. Il ajoute A la pépinière, on a détruit tous les autres escaliers. La terrasse en réalité n'existe plus ; c'est un mot dont on continue à se servir sans raison.

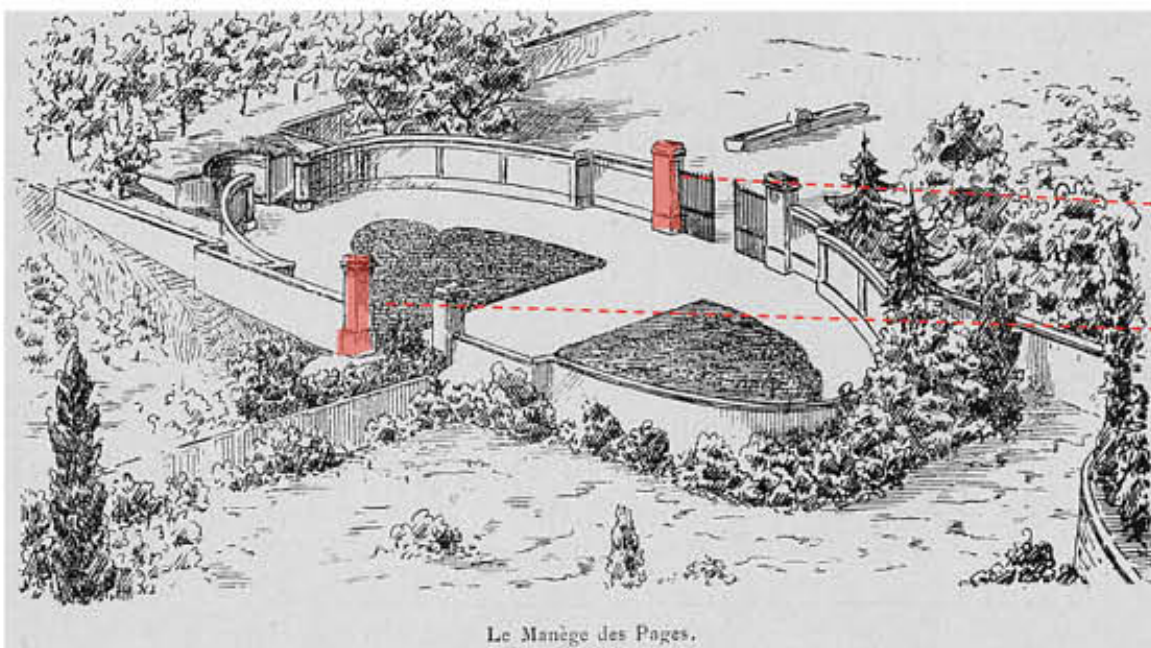
En supprimant le manège des Pages, l'accès situé à l'ouest se trouve profondément remanié et perd sa majesté.



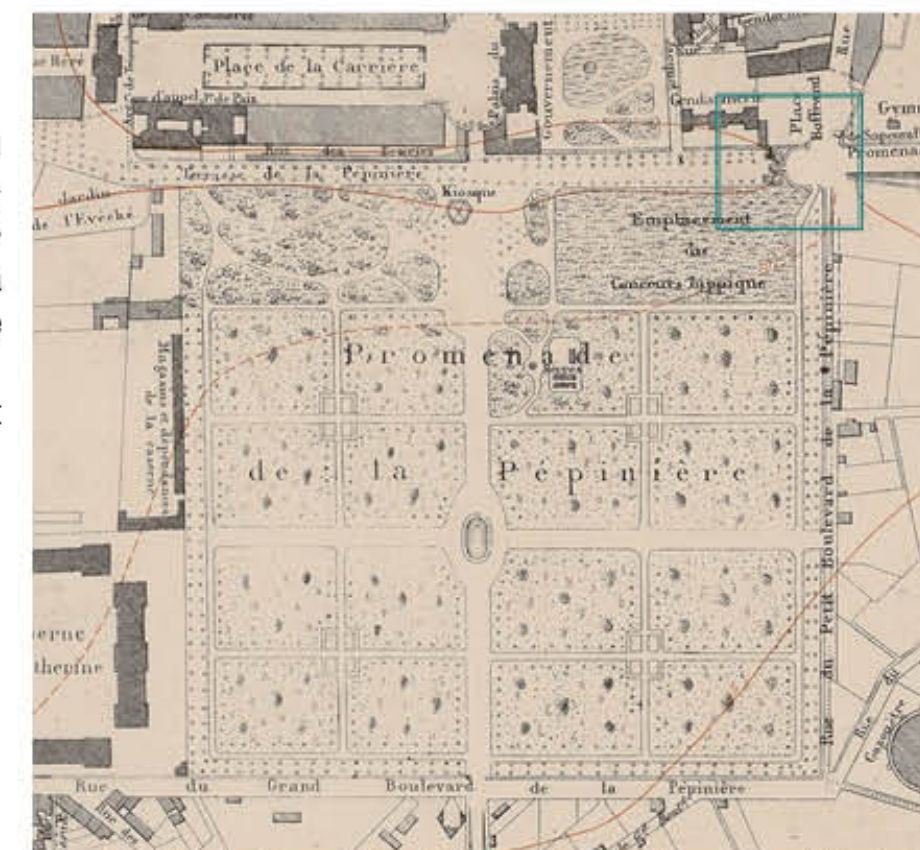
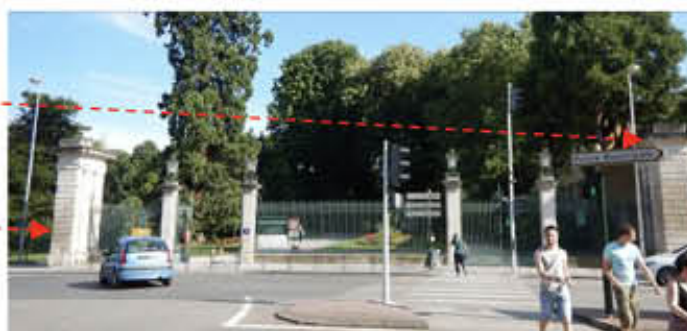
Nancy, vue prise au dessus de la Pépinière / A. Guesdon. Nancy Lucien Wiener Paris Jules Springer (Paris : Lemerrier). 1840/1855 - 2 Fi 2
Détail du manège des Pages



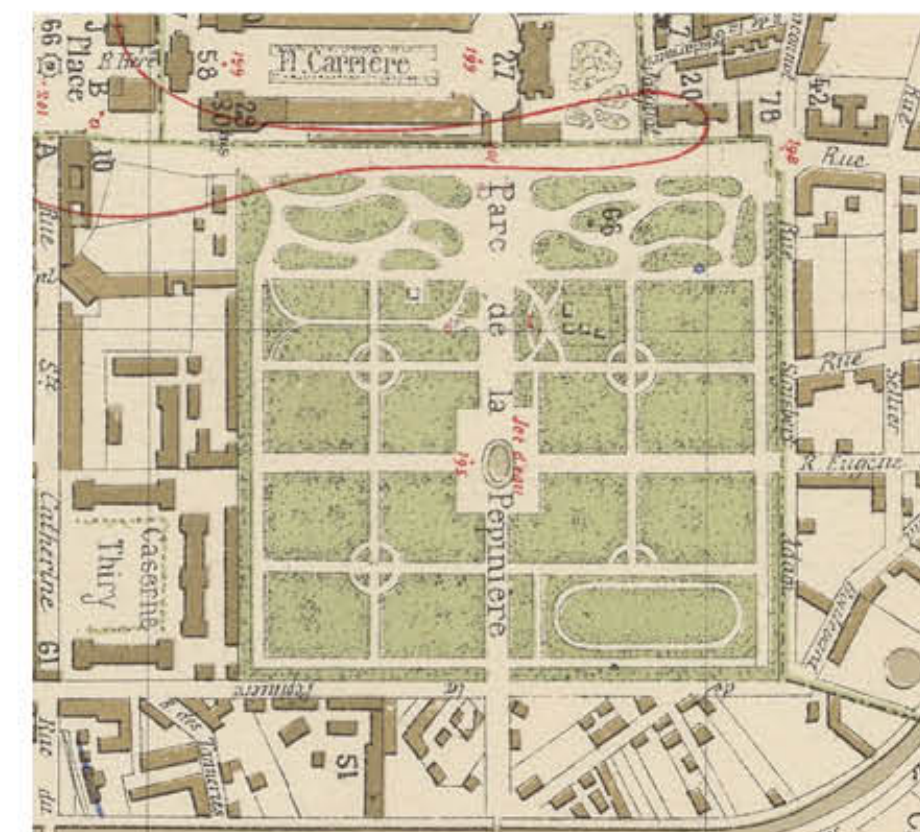
Plan cadastral de la ville de Nancy : Section A ou 1e de la Pépinière, 1830 - AMN - cote 1 Fi 1599
Détail du manège des Pages avec l'accès par escaliers à la terrasse.



Le Manège des Pages.



Plan de la Ville de Nancy réduit du Plan d'Alignement revu, complété et mis à jour par E. Roussel, Architecte de la Ville, 1879



Plan de Nancy et ses environs, Paulin, Nicolas, 1892

¹ ANM - CM du 13 juillet 1886

1893 - Statue de Grandville

Dans son testament, Armand Grandville, fils du caricaturiste lorrain Jean-Ignace Grandville (1803-1847), mort en 1890, émet le souhait à titre posthume de l'érection d'un monument à la gloire de son père. Il joint à son vœu une somme de 50 000 francs à la ville de Nancy. C'est Ernest Bussière, sculpteur et céramiste nancéien, assisté de l'architecte Albert Jasson pour le travail du socle, qui remporte le concours organisé par une commission municipale en septembre 1891. Bussière s'est probablement inspiré d'un autoportrait de Grandville appartenant à M. Boidoin, exécuteur testamentaire d'Armand Grandville¹.



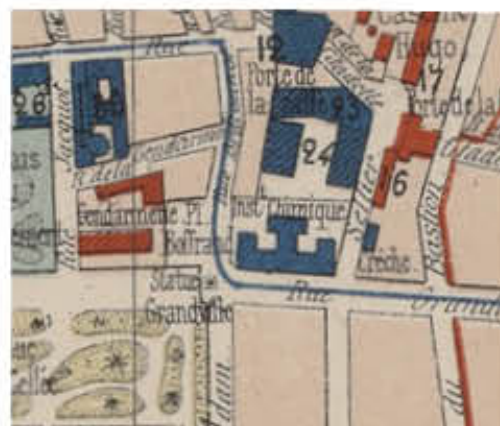
Autoportrait - Nancy ; musée des beaux-arts



Monument de Grandville, Source Image'Est



38. - NANCY - Statue de Grandville, caricaturiste



Plan de Nancy et ses environs, J. Coubé, 1902 - Source Gallica.

De son vrai nom Jean Ignace Isidore Gérard, est né à Nancy le 3 septembre 1803.

Fils et neveu de miniaturistes, il travaille chez son père avant de partir à Paris, à l'âge de 23 ans. Après un stage chez Mansion, puis chez Hippolyte Lecomte, il commence à dessiner des costumes pour l'opéra-comique et collabore à des revues de peu d'importance. C'est en 1829, à 26 ans, qu'il se rend célèbre, avec la parution de ses *Métamorphoses du jour*, chez Bulla, dont les caricatures d'hommes à têtes d'animaux s'attirèrent sur le champ autant de louanges que d'imitateurs. Grandville illustra alors de nombreux ouvrages et de 1835 à 1847 fournira des centaines de dessins aux éditeurs. En 1838, l'éditeur Fournier lui commande l'illustration du *Gulliver de Jonathan Swift*, l'un de ses plus beaux livres, aux dires des connaisseurs. Grandville est mort fou, à l'asile de Vanves en 1847. Les surréalistes l'ont salué comme un de leurs précurseurs. (Source - Ville de Nancy)



La Caricature; Les Ombres Portées, No. 5, 1830
Museum of Fine Arts, Houston

La modification de l'entrée et déplacement de la statue

Pour ériger la statue, un premier emplacement est proposé par les membres du conseil. Il s'agit du point situé dans l'axe de la rue de Grandville, à une distance de six mètres de la grille de la Pépinière et à l'alignement du trottoir sud de la rue Sigisbert-Adam¹.

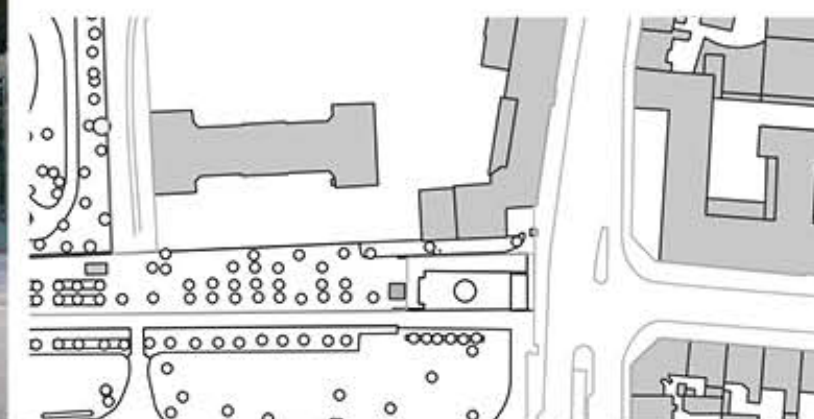
Néanmoins, l'emplacement choisi soulève trois inconvénients relevés par la commission des travaux:

- Il ne se trouve pas dans l'axe de la grille de la pépinière
- Il masque la grille d'entrée de la piste
- Il constitue un obstacle pour la construction de la nouvelle ligne de tramway.

C'est pourquoi, il est proposé un nouvel emplacement, proche de celui indiqué, à 1,5 m de la bordure du trottoir dans l'axe de la grille de la Pépinière.² Le monument est inauguré en 1893.

A l'origine, le monument comportait plusieurs éléments en bronze aujourd'hui disparus. Les volutes des angles du socle étaient serties de chardons lorrains, tandis que ses deux faces latérales étaient décorées d'un bas-relief représentant des 'Scènes de la vie publique et privée des animaux', l'une des œuvres les plus fameuses du caricaturiste. Assise sur le rebord du socle, une statue représentant une jeune femme enveloppée dans un drapé à l'antique laissant apparaître sa poitrine dévêtue, contemplait son reflet dans un miroir décoré d'un animal qu'elle tenait au bout du bras gauche tendu. Il s'agissait d'une allégorie de la caricature, symbole du regard aigu du caricaturiste. Enfin, sur la face arrière du piédestal, se trouvait un médaillon entouré d'un cartouche, représentant Armand Grandville.³

En 1942, les éléments en bronze sont fondus. En 1961, la ville restaure le monument en refondant un buste d'après le modèle en plâtre conservé, puis, 3 ans plus tard, elle le remonte à l'intérieur de la Pépinière non loin de son emplacement d'origine.⁴



1964-1967 : transfert du monument à Grandville dans l'enceinte de la Pépinière ; élargissement de la rue Sigisbert-Adam et du boulevard du 26ème Régiment d'Infanterie, occasionnant l'amputation de certaines parties de la Pépinière ; abattage de la dernière partie du mur de clôture, qui avait été conservée le long du stade, et remplacement par une clôture métallique bordée à l'intérieur par une plantation d'épicéas ;

1 AMN - CM du 16 février 1893

2 Ibid

3 Base pop.culture.gouv

4 Base pop.culture.gouv

La décomposition de l'angle nord-est du parc pour le «tout voiture»



1964

L'angle nord-est avant et après la construction du gymnase Maurice Jacquet



1965



1966



Élargissement du boulevard du 26eme Régiment d'Infanterie et suppression du mur de clôture



1968



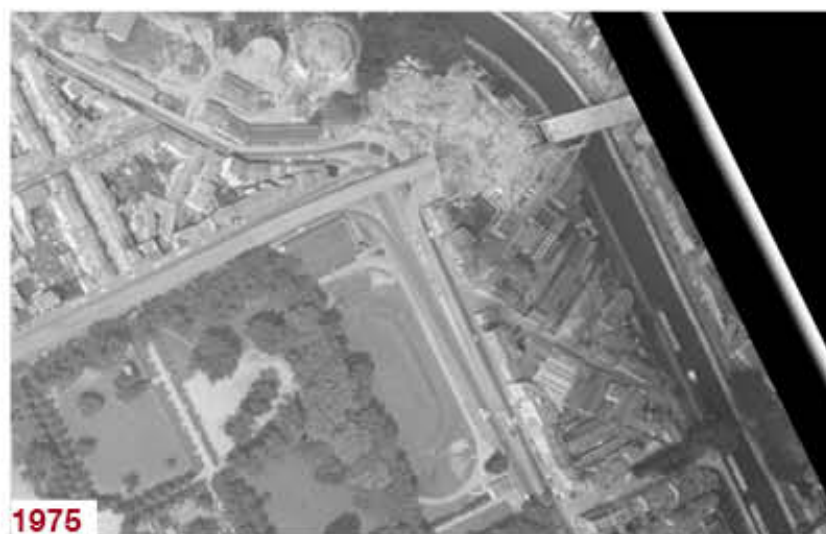
1972

Viaduc Louis Martin en cours de construction



1973

Viaduc Louis Martin en cours de construction



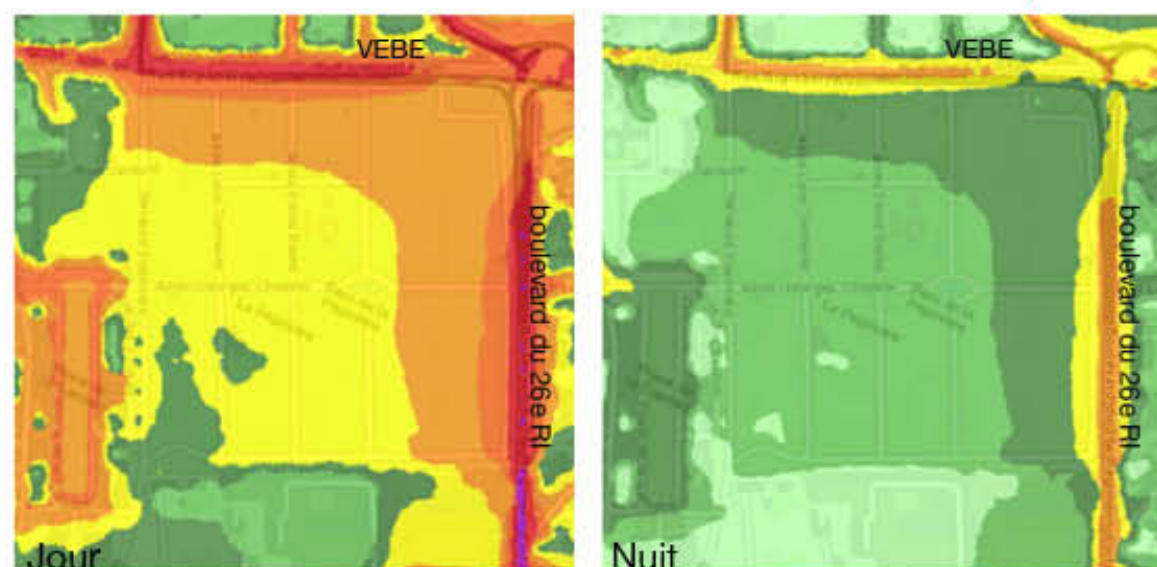
1975



1977

Le viaduc Louis Martin est terminé modifiant considérablement le rapport de la Pépinière à la ville.

Des atteintes aux limites du parc et une augmentation des nuisances sonores



source : SIG du Grand Nancy

En 1966 l'élargissement du boulevard du 26e RI ont amputé le parc, faisant disparaître le mur de clôture, une rangée d'arbres (il ne reste qu'une «demie» allée) et brisant la structure originelle orthogonale de cette limite.

Puis dans les années 70, l'aménagement de la VEBE le long de la rue Adam a également fait disparaître une demie-allée et l'alignement des arbres de la rue. La construction du gymnase a définitivement décomposé l'angle du parc.

Le résultat est une perception très négative de ces limites, sans transition avec le parc, et l'augmentation du bruit due à la circulation très significative dans ces secteurs.



La démolition du mur de la Pépinière pour l'agrandissement du boulevard du 26e RI en 1966 - photo Est Républicain



L'abattage des arbres préalable à la construction du viaduc Louis Marin en 1971 - photo Est Républicain



